



## Barème d'honoraires

### Offres De Vente

Prix	Valeur
< 50 000,00 €	Maximum 5000 € TTC
50 000,00 - 100 000,00 €	9 %
100 000,00 - 150 000,00 €	8 %
150 000,00 - 250 000,00 €	7 %
250 000,00 - 350 000,00 €	6 %
350 000,00 - 450 000,00 €	5.5 %
450 000,00 - 550 000,00 €	5 %
550 000,00 - 750 000,00 €	4.5 %
> 750 000,00 €	4 %

### Offres De Location

**Honoraires à la charge du locataire pour des locaux d'habitation nus ou meublés :** Honoraires de visite du preneur, constitution de sondossier et rédaction du bail : 8 €TTC du m<sup>2</sup> **pour une surface habitable > 69m<sup>2</sup>** + Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€TTC du m<sup>2</sup>

ou Honoraires de visite du preneur, constitution de son dossier et rédaction du bail : 10 €TTC du m<sup>2</sup> **pour une surface habitable < 70m<sup>2</sup>**+ Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€TTC du m<sup>2</sup>

**Honoraires à la charge du bailleur pour des locaux d'habitation nus ou meublés :** Honoraires de visite du preneur, constitution de sondossier et rédaction du bail : 8 €TTC du m<sup>2</sup> **pour une surface habitable > 69m<sup>2</sup>** + Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€TTC du m<sup>2</sup> + Honoraires d'entremise et négociation : 60€TTC

ou Honoraires de visite du preneur, constitution de son dossier et rédaction du bail : 10 €TTC du m<sup>2</sup> **pour une surface habitable < à 70m<sup>2</sup>**+Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€TTC du m<sup>2</sup> + Honoraires d'entremise et négociation : 60€TTC

**Honoraires pour des locaux commerciaux, professionnels, garages et de droits communs répartis par moitié entre le locataire et le bailleur :** 18% du loyer annuel hors charges